INFLUENCE DU DETOURNEMENT DES ESPACES VERTS SUR LA QUALITE DU CADRE DE VIE DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON

N'DAHOULE YAO REMI

Institut de Géographie Tropicale, Email : ndahouley@yahoo.fr

N'GUESSAN FIDELE ARTHUR KOUAKOU

Etudiant en Master de recherche, Email : fidelarthurk@gmail.com

Résumé

Les espaces verts, où prédomine la verdure, sont destinés à offrir un cadre de vie agréable aux populations. Aujourd'hui la verdure recherchée dans ces espaces a pratiquement disparu et laissé la place à une autre forme d'occupation. Cette étude vise à connaître l'impact des changements incontrôlés ou mal maîtrisés de l'utilisation des espaces verts sur la qualité du cadre de vie. Pour la réaliser, les données de terrain ont été collectées à partir d'enquêtes par questionnaire auprès des exploitants des espaces verts et des populations riveraines. La localisation géo-référencée des espaces verts dans la commune de Yopougon s'est faite grâce à l'application mobile OSMTracker installée sur les téléphones portables. Cette étude a montré que, plus un espace vert est en bordure de route marquant la frontière entre les quartiers, et plus il y a de fortes probabilités qu'il soit occupé pour l'exercice d'activités économiques informelles (10 des 17 espaces verts en bordure des routes soit 58,82% sont occupés). Ainsi, l'aménagement d'espaces verts à l'intérieur des zones d'habitation contribue grandement à leur préservation. Par ailleurs, l'attrait des activités économiques implantées sur les espaces verts, notamment les lieux de consommation de nourritures accompagnée d'alcool, révèle l'importance des moments de convivialité et de distraction dans le vécu quotidien des populations. Dans l'ensemble, les populations riveraines des espaces verts sont majoritairement d'avis que leur occupation par les activités économiques informelles a des effets négatifs sur la sécurité (73,10%), la tranquillité (100%) et la salubrité (74%) du cadre de vie. Mais les désagréments que cause cette occupation des espaces verts sont plus ou moins acceptés par les riverains, parce que les activités qui y sont menées constituent très souvent une importante source de revenus pour eux et participent à la consolidation des liens sociaux des populations.

***Mots clés** : Yopougon, occupation, espaces verts, activités économiques informelles, cadre de vie.*

Abstract

Green spaces, where the greenery predominates, are devoted to offer a pleasant living environment to the populations. Today, the greenery in these spaces has practically disappeared opening a way to another form of occupation. This study aims to evaluate the impact of uncontrolled or poorly controlled changes in the use of green spaces on the quality of the living environment. We resort to field data collected from questionnaire surveys of green space operators and local populations. The geo-referenced location of green spaces in Yopougon municipality was done by OSM Tracker mobile application installed on mobile phones. This study shows that the more a green space is at the edge of the road marking the boundary between neighborhoods, the more likely it is used for informal economic activities (10 out of the 17 green spaces at the edge of roads) 58.82% are occupied). The development of green spaces within residential areas greatly contributes to their

preservation. In addition, the attractiveness of the economic activities settled on the green spaces, in particular the places dedicated to the consumption of foods, alcohol, reveals important moments of conviviality and leisure in the daily life of the populations. Overall, the populations bordering green spaces mainly think that their occupation by informal economic activities has negative effects on safety (73.10%), tranquility (100%) and safety (74%). of the living environment. However, the inconvenience caused by the occupation of green spaces is more or less accepted by local residents, because the activities carried out there are very often an important source of income for them and contribute to the consolidation of the social bonds of the populations.
***Keywords**: Yopougon, occupation, green spaces, informal economic activities, living environment.*

Introduction

Yopougon, commune la plus peuplée de la ville d'Abidjan et même de la Côte d'Ivoire (INS, 2014, p. 1), a bénéficié pendant la période 1970-1980 de plusieurs programmes immobiliers avec 24 254 unités de logements (habitat économique moderne) ; soit 40% des logements construits dans la capitale économique et administrative du pays (ONU Habitat, 2012, p. 19). Ces unités de logement furent majoritairement construites par la Sicogi et la Sogefiha (R. Parenteau et F. Charbonneau, 1992, p. 422). Le but de l'Etat ivoirien à cette époque était d'offrir à sa population un cadre de vie agréable. Selon la Sicogi, lors des opérations de masse, les espaces résidentiels sont occupés à 60% par les logements, 25% par la voirie, 10% par les équipements et 5% par les espaces verts. Ces espaces verts, où prédomine à l'origine la verdure, sont composés de jardins publics et d'arbres d'alignement de voirie. L'aménagement des espaces verts était destiné à offrir un cadre de vie agréable aux populations. Aujourd'hui, le constat est que la verdure de ces espaces a disparu et laissé la place à un décor de désordre spatial meublé par l'implantation de commerces et de diverses activités économiques informelles. Comment ces nouvelles formes d'occupation des espaces verts sont vécues par les populations? Quelles sont les effets de la colonisation des détournements du mode d'occupation des espaces verts sur la qualité du cadre de vie ? Cette étude vise à connaître l'impact des changements incontrôlés ou mal maîtrisés de l'utilisation des espaces verts sur la qualité du cadre de vie. Elle a été menée à l'échelle de l'ensemble de la commune de Yopougon, localisée à l'ouest de la ville d'Abidjan (Figure 1).

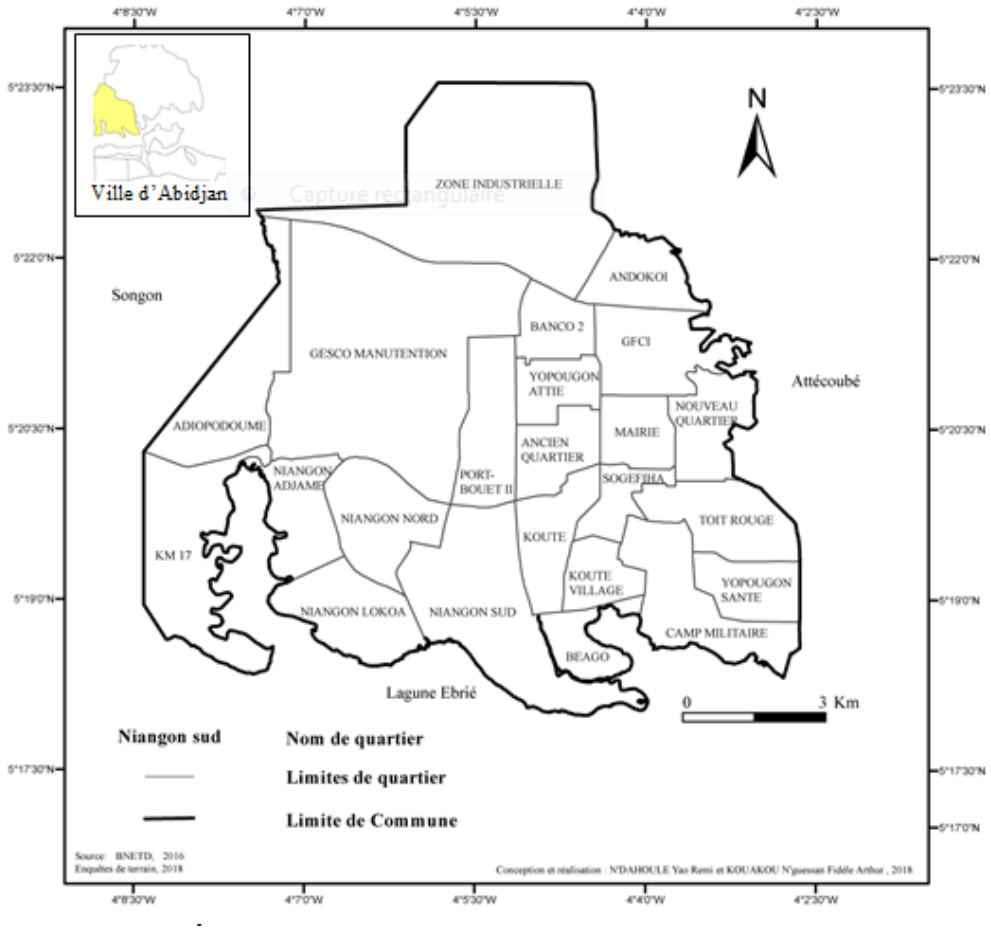


Figure 1 : Localisation de la commune de Yopougon

Cette commune abrite différents types et standings d'habitat. Aussi, par l'implantation de lieux de distraction sur les espaces verts, Yopougon attire-t-elle quotidiennement de nombreux visiteurs venus des autres communes de la ville d'Abidjan. Ces caractéristiques de l'espace résidentiel de Yopougon fait de cette commune un lieu où s'exprime une diversité d'opinions, sur les influences des changements d'occupation des espaces verts sur la qualité du cadre de vie. Après avoir présenté les formes d'utilisation des espaces verts, nous exposerons les influences qui en sont perçues par les populations sur la qualité de leur cadre de vie.

1. Matériels et méthode

Pour mener cette étude, nous avons eu besoin de deux types de données. Il s'agit des données issues de la documentation et celles obtenues par nos enquêtes de terrain. Dans les documents consultés, nous avons eu accès à des données statistiques démographiques sur la zone d'étude. Les données de terrain ont été collectées à partir de nos enquêtes par questionnaire auprès de deux différents types d'acteurs : une adressée aux exploitants des espaces verts et une autre à l'endroit des populations riveraines.

L'enquête relative aux exploitants a touché 105 acteurs qui occupent les espaces verts dans différents quartiers de la commune. Ce nombre d'acteurs a été atteint sur la base de 7 exploitants par espace vert occupé. Le nombre d'exploitants pouvant évoluer à la hausse en fonction de la densité d'occupation des espaces verts. L'objectif principal de cette enquête était destiné à connaître les raisons pour lesquelles ils occupent les espaces verts pour l'exercice de leurs activités.

L'enquête adressée aux populations riveraines visait la connaissance de leurs perceptions sur la qualité du cadre de vie, relativement à l'occupation des espaces verts. L'étude s'est référée à l'effectif de la population de la commune de Yopougon estimée à 1071543 en 2014 par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). Les populations enquêtées ont été sélectionnées sur la base d'un sondage stratifié de la méthode aléatoire. La commune de Yopougon comprend 25 quartiers. Les strates sont les différents quartiers de la commune. Pour définir la taille de l'échantillon, la population mère a été représentée par l'ensemble des personnes qui résident dans la commune de Yopougon. La méthode utilisée se justifie par le fait que ces quartiers, qui généralement abritent chacun des individus de même couche sociale, ont des volumes de population différents. Cependant, l'étude n'a concerné que les quartiers dotés d'espaces verts (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition du nombre de personnes vivant à proximité des espaces verts à enquêter

Quartier	**Population à enquêter**
Ancien quartier	18
Andokoi	17
Banco 2	8
Camp militaire	14
Gfci	32
Kouté municipalité	14
Mairie	18
Niangon nord	18
Niangon sud	34
Toit rouge	24
Total	197

Source : INS (RGPH, 2014). Données obtenues après application de la méthode d'échantillonnage, 2018

La localisation géo-référencée des espaces verts dans la commune de Yopougon s'est faite grâce à l'application mobile OSMTracker installée sur les téléphones portables. En effet, avant le traitement cartographique des données récoltées sur le terrain, une conversion en extension GPX de ces données s'impose sur le téléphone portable. Chaque donnée est accompagnée d'une seule table attributaire. Leur utilisation avec des logiciels de cartographie demande une autre conversion en fichier SHAPEFILE (shp) à l'ordinateur. Cette conversion passe de l'importation du fichier de base puis à l'exportation à l'ordinateur. C'est à la suite de ces opérations que débute le traitement cartographique des données collectées sur le terrain.

2. Résultats

2.1. Formes d'utilisation des espaces verts

Plusieurs espaces verts localisés dans la commune de Yopougon connaissent de nouvelles formes d'occupation, notamment les activités économiques informelles.

2.1.1. Occupation des espaces verts

Tous les quartiers de la commune de Yopougon ne disposent pas d'espaces verts et tous les espaces verts ne sont pas tous touchés par les changements du mode d'occupation du sol (Figure 2). Les espaces verts occupés par les activités humaines sont inégalement répartis dans les différents quartiers de la commune de Yopougon. Ils se rencontrent majoritairement le long des axes routiers symbolisant les frontières entre les quartiers. Ainsi, les espaces verts en bordure des routes marquant les frontières inter-quartiers sont les plus convoités (10 des 17 espaces verts en bordure des routes, soit 58,82%), pour l'implantation des activités économiques informelles. A contrario, les espaces verts aménagés à l'intérieur des zones d'habitation échappent majoritairement encore à ce type d'envahissement. Mais dans l'ensemble, la quasi-totalité des quartiers de la commune de Yopougon connaissent une colonisation de leurs espaces verts par des installations destinées surtout à l'exercice de diverses activités génératrices de revenus (Tableau 2).

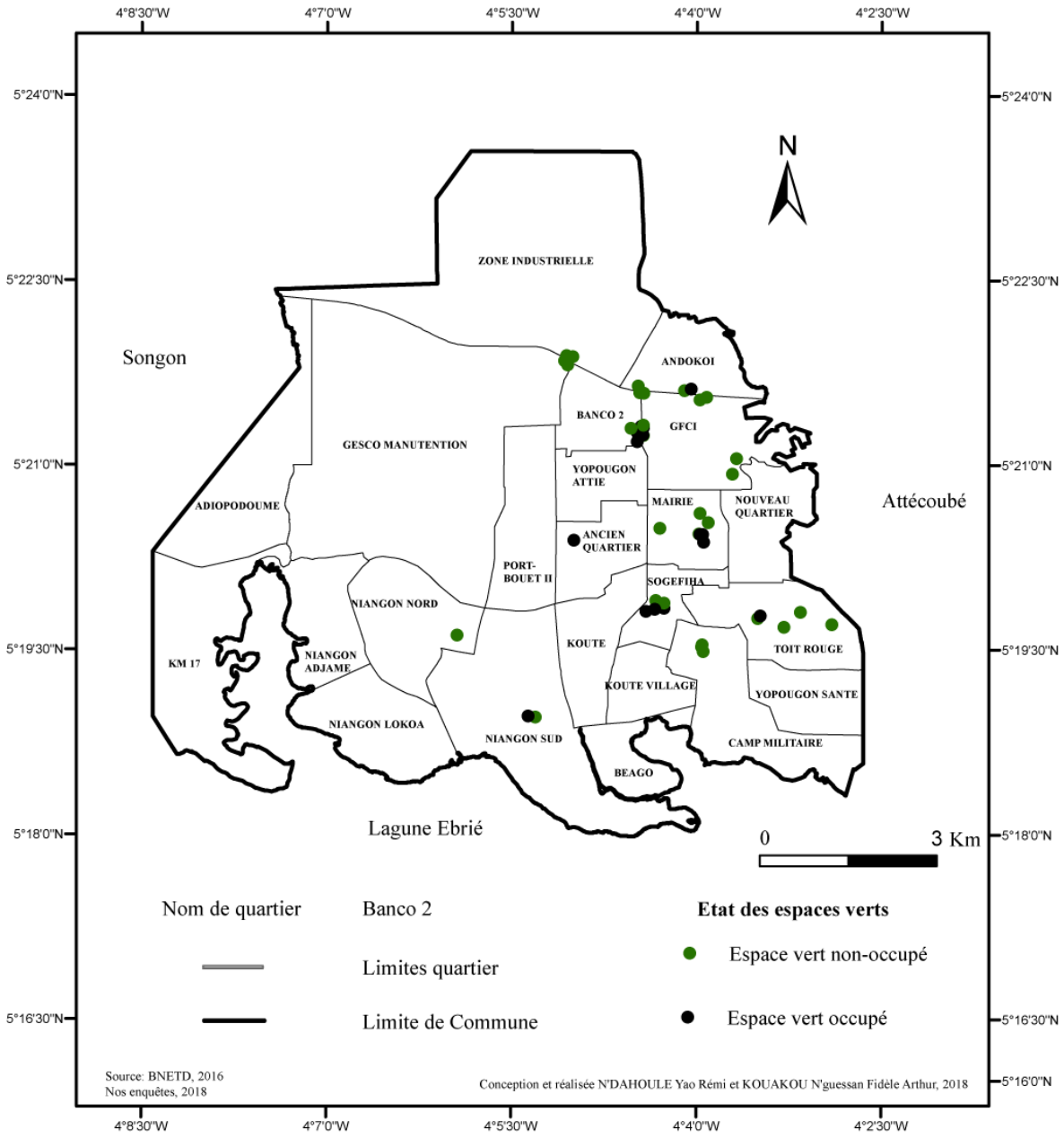


Figure 2 : Répartition des espaces verts occupés dans la commune de Yopougon

Tableau 2 : Proportion des espaces verts occupés dans la commune de Yopougon

Quartier	Nombre d'espaces verts	Nombre d'espaces verts occupés	Pourcentage d'espaces verts occupés (%)
Ancien quartier	1	1	100,00
Andokoi	3	1	33,33
Banco 2	6	4	66,67
Camp militaire	3	0	0,00
Gfci	9	2	22,22
Kouté municipalité	5	2	40,00
Mairie	7	3	42,86
Niangon nord	1	1	100,00
Niangon sud	2	1	50,00
Toit rouge	5	1	20,00
Total	42	15	38,10

Source : Enquêtes de terrain, 2018

Dans la commune de Yopougon, plus du tiers (38,10 %) des espaces verts ont perdu leur verdure pour laisser place à un paysage de désordre et de précarité dans l'occupation du sol. Aussi les espaces verts se sont vus grignoter quelques m^2 de terrain par les populations riveraines pour agrandir leurs espaces d'habitation. Cependant, sur ces espaces, les hangars et autres installations précaires d'exposition de marchandises sont prédominants. C'est le cas au quartier Toit rouge (Photo1).



Photo 1 : Des restaurants de rue rencontrés dans un espace vert au quartier Toit rouge

(Cliché N'DAHOULE Y. R., 2018)

Dans certains quartiers de la commune (Ancien quartier et Niangon nord), cette forme d'implantation d'activités économiques touche tous les espaces verts qui y ont été aménagés.

2.1.2. L'exploitation des espaces verts occupés

L'exploitation des espaces verts dans la commune de Yopougon est matérialisée par une installation d'activités économiques informelles au sein de ces espaces. En effet, les activités rencontrées sont généralement le commerce, la restauration, les librairies, l'artisanat, le transport en commun, les maquis et bien d'autres activités. Cependant, ces activités peuvent être regroupées en deux grandes catégorises que sont les activités de type alimentaire et celles de type non-alimentaire (Tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des exploitants rencontrés dans les espaces verts selon le quartier et la catégorie d'activités

Quartier	Alimentaire		Non-alimentaire		Autre		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Ancien quartier	10	55,56	8	44,44	0	0	18
Andokoi	0	0,00	0	0,00	1	100,00	1
Banco 2	10	55,56	8	44,44	0	0,00	18
Camp militaire	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Gfci	0	0,00	10	100,00	0	0,00	10
Kouté municipalité	12	100,00	0	0,00	0	0,00	12
Mairie	4	36,36	7	63,64	0	0,00	11
Niangon nord	3	1,00	0	100,00	0	0,00	3
Niangon sud	13	76,47	4	23,53	0	0,00	17
Toit rouge	9	60,00	6	40,00	0	0,00	15
Total	61	58,10	43	40,95	1	0,95	105

Source : Enquête de terrain, 2018

Les exploitants des espaces verts sont plus nombreux à exercer dans la catégorie alimentaire, soit 58,10% des activités enquêtées. Pour ce qui est des activités non-alimentaires, elles représentent 40,95%. Le seul espace vert (Andokoi) dont l'occupation ne rentre pas les catégories alimentaire et non alimentaire, bénéficie d'un réaménagement privé dont l'objectif est de permettre aux populations de se recréer. En effet, sur cet espace vert, après versement d'une somme d'argent, des hamacs, des nattes, des tables et des chaises sont mis à la disposition des visiteurs, pour un temps de recréation. Ce besoin d'aménagement d'espace de

recréation est aussi perceptible sur les espaces verts situés à l'intérieur des zones d'habitation, notamment au quartier Camp militaire (Photo 2).



Photo 2 : **Paysage verdoyant dans un espace vert au quartier Camp militaire**

(Cliché N'DAHOULE Y. R., 2018

Les espaces verts du quartier Camp militaire ne sont pas occupés par les activités économiques informelles. Ce quartier fut construit par la Sicogi dans les années 1970 et ceux qui y habitaient étaient généralement des enseignants. L'entretien des espaces verts a été pendant longtemps des concierges rémunérés par cette société immobilière. Aujourd'hui, les habitants ont gardé cette tradition d'entretien des espaces verts. Cependant ces espaces verts sont souvent utilisés comme des lieux de manifestations pour les évènements heureux, festifs, malheureux ou de recueillement (mariages, baptêmes, veillées religieuses ou de funérailles…).

2.1.3. Statut de résidence des exploitants résidents

On distingue deux types d'exploitants dans les espaces verts dans la commune de Yopougon. Les exploitants résidents et les exploitants non-résidents (Figure 3). Les premiers sont propriétaires d'un logement dans le quartier où ils exercent leurs activités. Ils sont généralement aussi propriétaires de ces activités. Les exploitants non-résidents, quant à eux, sont ces personnes qui n'habitent pas forcément le quartier mais exercent une activité dans les espaces verts qui s'y trouvent. Beaucoup d'entre eux finissent par se prendre une maison en location à proximité du lieu d'exercice de leurs activités.

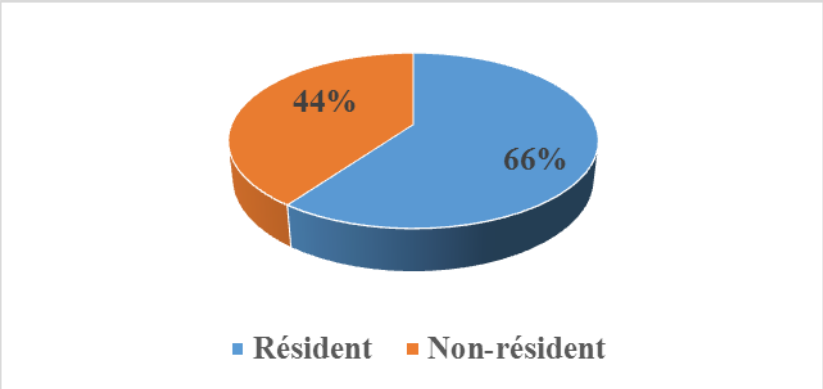


Figure 3 : Statut de résidence des exploitants

Source : Enquête de terrain, 2018

Le tableau 4 permet de constater que parmi les acteurs économiques exerçant dans les espaces verts, les exploitants résidents sont majoritaires. Ceux-ci représentent 66 % de l'ensemble des acteurs contre 34 % pour les exploitants non-résidents. Selon les exploitants résidents, il faut être habitant du quartier, pour avoir l'autorisation du syndic d'y exercer une quelconque activité économique. L'autorisation d'exercer des exploitants non-résidents s'obtient avec la complicité de certains résidents propriétaires de logement.

2.1.4. Revenus des exploitants

Les revenus des exploitants des espaces verts varient généralement de 50000 à 500000 francs CFA (Tableau 4).

Tableau 4 : Revenus des exploitants économiques des espaces verts dans la commune de Yopougon

Revenus (en F CFA)	Effectif	Pourcentage %
≤ 50000	14	13
] 50000-100000]	40	38
] 100000-250000]	36	34
] 250000-300000]	10	10
] 300000-500000]	5	5
Total	105	100

Source : Enquêtes de terrain, 2018

La majorité des exploitants économiques (38 %) des espaces verts déclarent avoir un revenu mensuel compris entre 50000 et 100000 francs CFA. Les revenus mensuels inférieurs à 50000 francs CFA concernent généralement les exploitants exerçant de petits métiers tels que la cordonnerie et la vente de fruits, d'aliments et de boissons. Les revenus mensuels supérieurs à

250000 francs CFA sont obtenus par les acteurs (49 %) des secteurs du commerce de friperie, de vêtements, de tissus, de la couture, de la coiffure, de la librairie, de la restauration et de fabrication de mannequins, ainsi que des activités de transports en commun. Dans l'ensemble, la quasi-totalité des acteurs économiques exerçant sur les espaces verts ont des revenus plus ou moins supérieurs au SMIG fixé en Côte d'Ivoire qui est de 60000 francs CFA. L'attrait des activités économiques implantées sur les espaces verts, notamment les lieux de consommation de nourritures accompagnée d'alcool, révèle l'importance des moments de convivialité et de distraction pour les populations.

2.2. Perceptions des impacts de l'exploitation des espaces verts

2.2.1. Perception du mode d'occupation de l'espace par les exploitants

Les exploitants économiques des espaces verts ont plus ou moins une bonne connaissance de ce qui devrait être un espace vert (Figure 4).

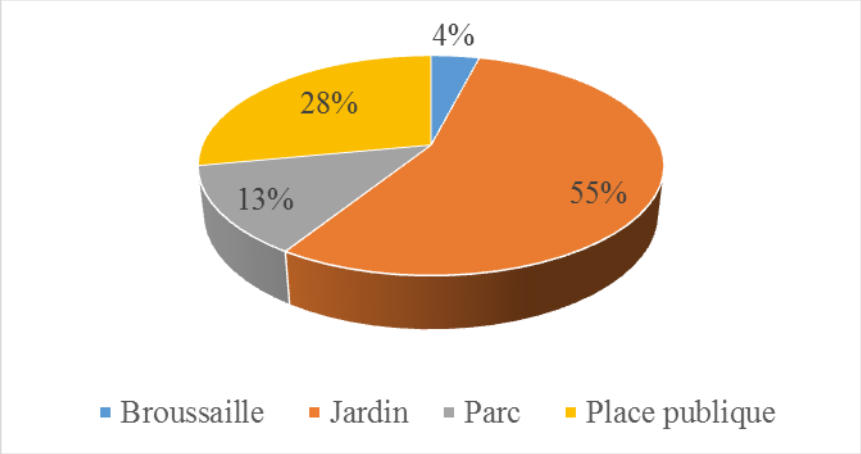


Figure 4 : Perception du mode d'occupation des espaces verts par les exploitants

Source : Enquêtes de terrain, 2018

Pour la majorité des acteurs économiques qui occupent les espaces verts, leurs lieux d'activité étaient normalement aménagés pour abriter des jardins (55 %), des places publiques (28 %) ou des parcs 13 %). Les exploitants disposent généralement d'un titre d'occupation provisoire. Nos investigations révèlent que ces opérateurs économiques paient des taxes journalières d'au moins 100 francs CFA auprès de certains agents de la mairie. Une minorité (4 %) des exploitants assimilent les espaces verts à de la broussaille laissée sans entretien.

2.2.2. Perception de la qualité de la sécurité

Les populations riveraines des espaces verts, effectivement occupés par les activités économiques informelles, ont des perceptions différentes de l'impact de ces implantations sur la sécurité dans leur cadre de vie (Tableau 5).

Tableau 5 : Perception de la qualité de la sécurité par la population des espaces verts occupés

Perception / Quartier	Qualité de la sécurité						Total
	Bon		Mauvais		Très mauvais		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Ancien quartier	4	22,22	8	44,44	6	33,33	18
Andokoi	2	14,29	9	64,29	6	42,86	17
Banco 2	0	0,00	4	50,00	4	50,00	8
Camp militaire	4	28,57	10	71,43	0	0,00	14
Gfci	13	40,63	12	37,5	7	21,88	32
Kouté municipalité	6	42,86	8	57,14	0	0,00	14
Mairie	2	11,11	14	77,78	2	11,11	18
Niangon sud	15	44,12	19	55,88	0	0,00	34
Niangon nord	3	16,67	15	83,33	0	0,00	18
Toit rouge	4	16,67	10	41,67	10	41,67	24
Total	53	26,90	109	55,33	35	17,77	197

Source : Enquêtes de terrain, 2018

Pour les populations riveraines, l'occupation des espaces verts par les activités économiques informelles est un facteur amplificateur de l'insécurité pour les habitants, surtout à des heures tardives de la nuit. En effet, ce sont 73,10% des riverains aux espaces verts occupés par les activités économiques informelles qui trouvent dégradée la situation sécuritaire de leur cadre de vie, vu le nombre élevé de victimes des agressions de nuit en ces endroits (Tableau 6).

Les agressions enregistrées dans les espaces verts occupés de la commune de Yopougon touchent 41 % des riverains que nous avons enquêtés. Les zones les plus dangereuses sont les quartiers Toit rouge, Banco 2 et Andokoi. Il ne se passe pas un jour sans que des cas d'agressions de personnes ne soient enregistrés dans les espaces verts de ces quartiers. Il nous a été également signalé, lors de nos entretiens avec les habitants, que les espaces verts dans ces quartiers sont devenus de véritables fumoirs à ciel ouvert.

Tableau 6 : Répartition par quartier des riverains des espaces verts occupés victimes d'agression

Quartier	Victimes d'agression	
	Effectif	**%**
Ancien quartier	2	11
Andokoi	17	100
Banco 2	7	88
Camp militaire	0	0
GFCI	15	47
Kouté municipalité	6	43
Mairie	8	44
Niangon nord	3	17
Niangon sud	3	9
Toit rouge	19	79
Total	80	41

Source : Enquêtes de terrain, 2018

2.2.3. Les nuisances dans les espaces verts

Une part importante de la population riveraine des espaces verts dit subir des désagréments, provoqués par les activités économiques informelles qui s'y déroulent (Tableau 7). Dans l'ensemble, les riverains des espaces verts sont unanimes sur l'existence de nuisances sonores produites par les activités économiques informelles qui y sont installées. Cependant, cette gêne provoquée par les bruits apparaît généralement être tolérée. En effet, seuls 8 % des riverains interrogés se plaignent véritablement des bruits produits par la pratique de ces activités. Il est par ailleurs constaté que les espaces verts sont devenus des lieux où sont fréquemment organisés des évènements culturels et/ou religieux. Niangon nord, Niangon sud et Banco 2 sont les quartiers où l'on enregistre le plus grand nombre de plaintes concernant les nuisances causées par les activités qui occupent les espaces verts. A l'opposé, Andokoi et Camp militaire sont les quartiers où les plaintes contre les nuisances provenant de l'occupation des espaces verts sont quasi inexistantes. Cette absence de plainte est en relation avec l'absence d'occupation des espaces verts par les activités économiques informelles. Celles qui s'y déroulent étant dédiées au repos. Ainsi, à certaines heures de la journée, surtout dans l'après-midi, l'espace est envahi par les habitants qui viennent profiter de l'ombre des arbres et du vent qui y circule librement.

Tableau 7 : Perception des nuisances par les populations riveraines des espaces verts

Perception / Quartier	Niveau des nuisances						Total
	Faible		Moyen		Fort		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Ancien quartier	5	0	10	56	3	17	18
Andokoi	17	100	0	0	0	0	17
Banco 2	1	12,5	6	75	1	12,5	8
Camp militaire	14	100	0	0	0	0	14
Gfci	26	81	6	19	0	0	32
Kouté municipalité	7	50	4	29	3	21	14
Mairie	7	39	6	39	4	22	17
Niangon sud	6	18	13	72	0	0	18
Niangon nord	5	28	23	68	5	15	34
Toit rouge	17	71	7	29	0	0	24
Total	105	53	76	39	16	8	197

Source : Enquêtes de terrain, 2018

2.2.4. La salubrité des espaces verts

Le constat de l'insalubrité occasionné par l'exercice d'activités économiques informelles sur espaces verts est majoritairement partagé par les populations riveraines (Tableau 8). A 74 %, les populations riveraines décrient la grande insalubrité qui règne dans les espaces verts, du fait de leur occupation par les activités économiques informelles. En effet, ces espaces sont très souvent transformés en dépotoirs d'ordures ménagères (Photo 3).

En effet sur ces espaces, il n'existe ni poubelles, ni sanitaires de gestion des eaux usées et encore moins de services de pré-collecte ou de collecte d'ordures. Le constat est donc à la constitution de dépôts sauvages d'ordures et au ruissellement anarchique des eaux usées.

Tableau 8 : Perception de la salubrité des espaces verts par les populations riveraines

Perception / Quartier	Bonne		Mauvaise		Très mauvaise		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Ancien quartier	2	11	11	61	5	28	18
Andokoi	9	53	8	47	0	0	17
Banco 2	1	13	4	50	3	38	8
Camp militaire	14	100	0	0	0	0	14
Gfci	14	44	18	56	0	0	32
Kouté municipalité	4	29	7	50	3	21	14
Mairie	7	39	11	61	0	0	18
Niangon nord	6	33	12	67	0	0	18
Niangon sud	0	0	21	62	13	38	34
Toit rouge	13	54	11	46	0	0	24
Total	70	36	103	52	24	12	197

Source : Enquêtes de terrain, 2018



Photo 3 : Situation d'insalubrité dans un espace vert à Yopougon

(Cliché N'DAHOULE Y. R., 2018)

3. Discussion

L'étude de l'occupation des espaces verts et perception de la qualité du cadre de vie dans la commune de Yopougon révèle que les espaces verts dans la commune de Yopougon sont occupés par deux types d'activités économiques informelles à savoir les activités de type alimentaire et les activités de type non-alimentaire. D. Nassa (2009, p. 10) souligne que dans la commune de Cocody, l'une des communes du district d'Abidjan, les espaces verts

récréatifs sont souvent considérés par les populations comme inappropriés à l'urbanisation à cause de leur mauvais usage dans les quartiers. C'est pourquoi, ils sont squattés et occupés par les populations à faible revenu pour être près de leurs lieux de débrouillardise ou déclassés par les pouvoirs publics pour en faire des espaces habités. Aussi, pour E. Rolland (2009, p. 20), les espaces verts sont-ils perçus par la ville comme des réserves foncières et sont fortement convoités par des spéculateurs qui y voient des terrains à développer. Cette occupation contribue à la perte du végétal en milieu urbain. Les conclusions des travaux de G. Rossi et V. André (2006, p. 468) qui vont dans ce sens relèvent que la perte de la nature en ville est la conséquence de nombreuses activités humaines. Car pour eux, les conceptions dominantes sur les relations entre le végétal et l'homme véhiculent l'idée d'un capital naturel érodé et menacé par les activités humaines. Dans cette veine, J. Kassay (2010 : 15) affirme que dans la ville de Kinshasa, certains espaces sont effacés de la carte géographique du fait de leur spoliation au profit des habitats précaires et d'autres sont remplacés par de petits métiers et des marchés pirates, avec leur cortège de déchets quotidiens. Cependant, pour A. Barilleau (2010 : 21), les parcs et zones d'activités économiques peuvent être tout autant le signe d'un essor et d'une vitalité de l'économie que d'un tissu économique et urbain parfois en voie de déliquescence dans un environnement mondialisé ultra-concurrentiel.

Conclusion

L'occupation des espaces verts est plus en plus marquée des implantations d'activités économiques informelles, dominées par les secteurs de l'alimentation et de l'habillement. L'installation et l'exercice de ces activités sur les espaces verts se font généralement avec la complicité active des riverains, bien que ceux-ci soient unanimement d'avis que l'occupation des espaces verts par les activités économiques informelles a des effets négatifs sur la sécurité, la tranquillité et la salubrité du cadre de vie. Mais les désagréments que cause cette occupation des espaces verts sont plus ou moins acceptés par les riverains, parce que les activités qui y sont menées constituent très souvent une importante source de revenus pour eux et participent à la consolidation des liens sociaux des populations. Il serait donc intéressant de chercher à connaître à travers d'autres études, l'ordre de classement hiérarchique des éléments constitutifs de qualité de cadre de vie.

Références bibliographiques

Barilleau Alain, 2010, *Parcs et zones d'activités économiques*, chambre de commerce et d'industrie de Paris, 99 p.

Institut National de la Statistique (INS), 2014, *Population communale résidente au 15 mai 2014*, Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), Abidjan, 6 p.

Kassay Jules, 2010. « La politique publique de la gestion des espaces verts par l'hôtel de ville de Kinshasa », *CODERSIA*, p. 13-46

Nassa Dabié., 2009. « Crise de la nature dans l'agglomération abidjanaise : l'exemple de la colonisation des espaces verts par l'habitat et les commerces dans la commune de Cocody », *HAL*, 11 p.

ONU-Habitat, 2012, Côte d'Ivoire : *Profil urbain d'Abidjan*, Programme des Nations unies pour les établissements humains, 46 p.

Parenteau René et Charbonneau François, 1992. « Abidjan : une politique de l'habitat au service du plan urbain », *Cahiers de géographie du Québec*, *36*(99), p. 415–437

Rossi Georges et André Véronique, 2006. « La biodiversité : questions de perspectives », *Annales de géographie*, n° 651, p. 468-484

Rolland Elodie, 2009, *Villes et gestion des espaces verts élaboration d'un outil d'évaluation qualitative,* Université de Sherbrooke, 133 p.